



COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE DE QUARTIER LA FERME-GOMMONVILLIERS

MARDI 12 OCTOBRE 2021 centre culturel Isadora Duncan

Présents :

Francisque VIGOUROUX, Maire,

Patrick JOUENNE Maire-adjoint à la sécurité et au stationnement et au devoir de mémoire,

Denis PRIVE, Conseiller municipal en charge de la démocratie locale,

Claude DAULHAC, Conseiller municipal en charge du conseil des seniors et conseiller de quartier

Pauline REFALO, Directrice de cabinet et de la communication

Nathalie SCANO-BREMARD, Responsable de la Vie Quotidienne

La séance est ouverte à 19h10.

1. Optimisation de la fréquence des collectes des ordures ménagères résiduelles (OMR) et déchets recyclables dès avril 2022

Présentation par Denis Privé :

Soucieux d'améliorer le service à ses usagers tout en maîtrisant son empreinte carbone, le SIOM s'est engagé dans une démarche globale d'optimisation du service de collecte sur ses 27 communes.

La mise en place du tri sélectif en 2016, puis l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques ont considérablement modifié les gestes de tri. Cela a entraîné une forte diminution des ordures ménagères. L'optimisation et la réduction des tournées de ramassage des déchets répondront ainsi aux nouvelles pratiques de tri en permettant d'adapter le service aux besoins réels des citoyens et à la quantité des déchets produits.

Le service de collecte va donc évoluer au 2^e trimestre 2022.

Les ordures ménagères seront collectées une fois par semaine en zone pavillonnaire et non plus deux fois. En habitat collectif, le nombre de collectes par semaine ne change pas (1 à 2 fois par semaine selon le besoin).

Un riverain demande pourquoi ce changement ?

La loi de transition énergétique a introduit de nouvelles obligations réglementaires en matière de gestion des biodéchets aux particuliers et aux professionnels. Une offre de tri des déchets organiques doit être proposée d'ici 2025. Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts. Ils constituent environ 32% des ordures ménagères résiduelles, soit environ 75kg par habitant et par an. Au-delà de l'intérêt

de développer le tri à la source des biodéchets pour réduire les quantités de déchets non valorisés, la collecte séparée des biodéchets et la gestion de proximité présentent un réel intérêt agronomique.

Intervention riverain : est-ce que la TEOM va baisser ? L'optimisation des collectes (passage en C1 en zone pavillonnaire) qui sera mise en place en avril 2022 n'induit pas de baisse du taux de la TEOM (la taxe sur les ordures ménagères est prélevée et reversée par le trésor public au SIOM). Le syndicat est seul décisionnaire du taux appliqué pour garantir, la collecte, le tri et le traitement de vos déchets. Il n'y a pas de diminution du service mais bien une optimisation du service de collecte avec une plus-value environnementale en limitant l'impact carbone des passages des camions « à vide » et un élargissement de l'offre en proposant une collecte des biodéchets.

Plusieurs possibilités seront proposées par le SIOM et la ville pour y répondre, dont la collecte séparée (en porte à porte ou en apport volontaire) ou la gestion de proximité (compostage domestique individuel, compostage partagé, broyage et paillage de déchets verts...). **Il sera proposé aux Ignissois dans un premier temps et uniquement sur la base du volontariat et inscription, une collecte de biodéchets avec 1 passage par semaine en zone test sur les zones pavillonnaires.**

Un nouveau calendrier de jours de collecte pour les habitants d'Igny sera mis en place en avril 2022. (Information du SIOM et de la ville).

La collecte des encombrants et des déchets électriques et électroniques (DEEE) se fera toujours sur appel et rendez-vous.

2. Inondation 2021

A la suite des inondations qui ont impactés plusieurs secteurs de la commune, il a été décidé que la ville s'équipe d'une pompe en prévision des épisodes pluvieux intenses à venir. Une étude de l'écoulement des eaux de pluie ayant conduit à la situation du mois de juin est en cours par les services de l'Agglomération Paris Saclay.

Intervention riverain : les riverains seront-ils informés des conclusions de l'étude et des mesures envisagées par la ville ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Une réunion avec les riverains est programmée mardi 16 novembre à 19h au Patio afin de les tenir informés des résultats de l'étude hydraulique des cours d'eau menée par l'agglomération. Les conclusions de cette étude seront connues au plus tard en décembre 2021. Les aménagements à prévoir et le rendu de l'étude seront présentés lors d'un deuxième temps d'échange.

La Ville souhaite accompagner les Ignissois lors des prochains épisodes d'alerte orange « orage / pluie / inondation ». Un sms peut être envoyé en cas d'alerte.

Présentation de l'étude de modélisation hydraulique globale du schéma directeur du territoire des 27 communes sur l'ensemble des cours d'eau Bièvre, Yvette, Orge et ru de Vauhalla dans le magazine de la ville parution en **décembre 2021** suivi du 2^e temps d'information aux riverains pour présenter la décision finale et le calendrier de début des travaux pour le **1^{er} semestre 2022**.

3. Travaux Place de la Ferme :

Présentation par Monsieur le maire : Travaux d'aménagement pour un coût de 1 000 000 € (60% aggro-40% ville) hors plantation Avec le même nombre de places de stationnement, 50 dont 2 places 2 roues. Amélioration du stationnement et création de zones végétales oct-nov avec la plantation des massifs et des

arbres dont un sapin dans la partie centrale de la place qui servira chaque année pour les fêtes avec nouvelle décoration de Noël.

Installation de mobilier urbain (3 bancs et 2 accroches vélos et 1 accroche trottinette) et implantation d'une station Vélo ZOOV pour répondre à la demande des utilisateurs de plus en plus nombreux.

Installation des barrières et potelets PMR pour protection des piétons au niveau des passages.

Pour les vitrines, mise en place de butée stop roue pour les véhicules en stationnement : en attente des butées pour les voitures (prise en compte des piétons).

- Point activités économiques :

*Ancien laboratoire d'analyse médical : la ville a pris de contact avec l'ancien propriétaire pour une proposition d'acquisition.

*Ancien local occupé par la charcuterie : réflexion à avoir sur une franchise alimentaire ou de service.

Stationnement :

Intervention riverain : comment le stationnement va-t-il être réglementé sur la place de la Ferme ? Il est remonté que se stationner sur la place est difficile en raison de véhicules qui restent stationner toute la journée sans bouger.

Réponse de Monsieur Jouenne : le stationnement sera réglementé comme il l'était auparavant par un stationnement en zone bleue limité à 1h30.

Afin que les usagers reprennent l'habitude du disque laissé de côté pendant les mois de travaux, un simple rappel sera effectué en cas d'infraction, ceci jusqu'à la fin de l'année. Puis la réglementation de la zone bleue sera appliquée par des contrôles fréquents des ASVP comme cela se fait déjà sur l'ensemble des zones de stationnement limitées de la ville.

4. Travaux de l'auditorium du centre culturel Isadora Duncan en cours d'achèvement.

L'objectif étant d'améliorer l'accès, l'assise et la visibilité des spectateurs. Les fauteuils ont été changés, une rampe d'accès PMR créée, la pente a été accentuée et une régie centrale a également été créée. Avec le souhait de reprendre d'avantage possession des lieux et de l'utilisation pour les activités culturelles de la ville et en raison d'un défaut structurel (pente pas assez forte) : changements des fauteuils, régie centrale et accès PMR. Coût global assumé en totalité par la communauté d'agglomération 350 000 €.

5. Travaux de végétalisation et de rénovation dans les écoles

Monsieur le Maire présente le projet de végétalisation progressif des cours d'école avec la création d'un espace vert de détente, d'un carré potager, d'un jardin de senteurs afin de désimperméabiliser les sols et apporter de la fraîcheur en été. La première école à bénéficier de ce projet est la cour de l'école Jules Ferry.

Monsieur le Maire précise que les menuiseries (portes et fenêtres) des écoles seront toutes remplacées d'ici la fin de l'année 2021.

- Joliot Curie centre de loisirs : les samedis d'oct-nov 2021
- JB Corot : vacances de la Toussaint 2021
- Jules Ferry : décembre 2021

6. Aménagement voirie

Monsieur le Maire présente le projet de réduction des nuisances sonores de la RD444. Les services départementaux recensent 50000 véhicules par jour. Cette voie est aussi un axe pour les transports exceptionnels. La Ville souhaite augmenter la végétation le long de la départementale. La présence des lignes à haute tension et des réseaux enterrés contraint le projet sur la nature des végétaux plantés qui doivent également être à 7 mètres de la voirie. De plus, la Ville a demandé que la couche de roulement soit changée avec un revêtement anti-bruit et qu'un radar automatique soit installé afin de réduire la vitesse des usagers, en particulier les 2 roues.

Concernant la dégradation de la chaussée de l'avenue Jean Jaurès et des vibrations qui en résulte, la Ville a sollicité à plusieurs reprises le conseil départemental de l'Essonne qui a la charge de l'entretien de cette voie. Aucune réponse n'a été apportée à ce jour. Une nouvelle relance va être faite.

Travaux rue du Dr Roux : le mois prochain jusqu'en février 2022, le SIAVB entame les travaux de remplacement des collecteurs d'eaux usées. Puis la CPS engagera les travaux de voirie pour cette rue particulièrement abîmée.

Travaux chemin du Trou rouge : projet de création d'une piste cyclable mixte jusqu'aux habitations qui permettra de relier de la RD 36 au campus Paris Saclay. Travaux portés par l'agglomération. Réflexion en cours sur l'accès au niveau du bois : rdv lors d'une réunion de concertation avec les riverains d'Igny et Vauhallaan (quand nous aurons le calendrier des travaux).

Travaux Avenue de la République : réfection de voirie et trottoirs de l'avenue de la république dans la partie située entre le rond-point Charles de Gaulle et la route de Vauhallaan avec création d'une piste cyclable pour relier le bourg (novembre à décembre 2021).

Travaux de voirie et aménagement avenue de la République et Jules Ferry : la voirie et les trottoirs vont être élargis dans la partie angle J. Ferry et République pour que les bus puissent se croiser. Création d'un abri bus. Engagement financier de IDFM à hauteur de 70% soit +/- 300 000 € pour 2022.

Un riverain dénonce la vitesse excessive sur l'avenue de la république et suggère un aménagement pour réduire la vitesse entre le feu et le rond-point du 8 mai.

Réponse de Monsieur le Maire et de Monsieur Jouenne : l'installation d'un plateau surélevé est prévu au croisement de la rue Jules ferry et de l'avenue de la République. Une réflexion va être engagée pour le haut de l'avenue jusqu'au rond-point du 8 mai.

Un riverain demande si la végétation de l'avenue peut être entretenue plus régulièrement afin de ne pas entraver la visibilité des automobilistes. Il regrette aussi les incivilités et l'augmentation des déjections canines au pied des arbres.

Réponse de Monsieur Turpin : les arbres de l'avenue vont être remplacés car ceux existants sont « malades » ou « morts ». Les services de la ville et de l'agglomération vont redoubler de vigilance à l'égard de la propreté. Un article de sensibilisation sur les déjections canines est paru dans le magazine de la ville du mois d'octobre.

Un riverain dénonce le manque de civisme en particulier secteur rue du Bois accès à la piste cyclable et suggère qu'une corbeille de ville soit installée.

Une riveraine dénonce le manque d'entretien du bois de Normandie et regrette les dépôts sauvages.

Réponse de Monsieur le maire : un plan de gestion et de réhabilitation du bois et des sentiers est actuellement mené par le service Développement durable de la Ville, l'association Haie magique et des Ignissois volontaires afin de valoriser le bois comme un réservoir de biodiversité et un lieu de promenade.

Des opérations de nettoyage sont régulièrement proposées aux Ignissois pour lutter contre les dépôts. Il suffit de s'inscrire pour y participer. Le bois de Normandie et le chemin du trou rouge ont fait l'objet d'une opération de ramassage des déchets organisée le 26 septembre dernier par la ville et des Ignissois volontaires.

La riveraine souhaite être recontactée pour suivre l'avancement de cette étude.

7. Mise en place d'un service de navette gratuite

La communauté d'agglomération Paris-Saclay développe son offre de navette à partir du 1^{er} janvier 2022. La Ville s'est positionnée pour en obtenir une, venant de la gare RER de Massy passant par Igny, Vauhallan et Saclay. Cette navette circulera le dimanche matin entre 9h00 et 13h00 à raison d'un passage toutes les 50 minutes. Sur Igny, elle desservira le boulevard Marcel Cachin, la place de la Ferme, le bourg.

Monsieur le Maire a demandé un arrêt minute à la place de la Ferme. La motorisation sera en GNV (Gaz Naturel Véhicule).

Monsieur le Maire précise qu'à terme, le souhait est de faire circuler ces navettes la semaine en soirée.

8. Projet de Gare du Pileu

Un projet de tram-train T12 reliant Massy à Evry Courcouronnes est à l'étude. Si ce projet reste inscrit dans les projets d'infrastructures nouvelles dans les années à venir, le financement du Tram-train n'est à ce jour pas assuré. L'ensemble des communes de la Vallée, de Versailles à Massy poursuivent leur lobbying auprès de la Région Ile-de-France et de la SNCF. Cette démarche vaut également pour le projet de station au Pileu.

La Ville a interrogé la SNCF concernant l'installation de poteaux le long de la voie SNCF. Il s'agit d'un dispositif ferroviaire qui vise à surveiller les circulations de trains. Les poteaux ont été équipés de caméras. Les images filmées seront retransmises au nouveau poste d'aiguillage informatisé qui a été mis en service à Massy le 14 novembre 2021.

Fin de la séance

Contact : viequotidienne@igny.fr ou 01 69 33 11 21

02/02/2022
